



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT 2023-14

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Martine ALIBEU, Gestionnaire de la Commande Publique et de la Fiscalité,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac -

Tél. : 05 53 74 65 16 – Courriel : commande-publique@bergerac.fr,

Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Travaux de restauration de l'Église Notre Dame – Phase 2

- Lot n°1 : Maçonnerie / Pierre de Taille

- Lot n°5 : Peinture

- Lot n°2 : Couverture Ardoise / Zinguerie/Cuivrerie

- Lot n°6 : Système Sécurité Incendie (SSI)

- Lot n°3 : Charpente

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Maçonnerie / Pierre de Taille	Les Compagnons de Saint – Jacques/ Accessible Echafaudages	TRESSES	516 180,42 €
2	Couverture Ardoise / Zinguerie/Cuivrerie	BOUCHET CHARPENTE COUVERTURE	COGNAC	250 351,18 €
3	Charpente	BOUCHET CHARPENTE COUVERTURE	COGNAC	70 195,42 €
4	Vitraux	SARL VITRAUX DUPUY	LANGOIRAN	94 416,00 €
5	Peinture	MARCILLAC ET FILS	BERGERAC	34 341,18 €
6	Système Sécurité Incendie (SSI)	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – AQUITAINE	BERGERAC	600,00 €

Durée du marché : La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement.

Date d'attribution du marché : Le 7 septembre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 29 novembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de : Martine ALIBEU – 05 53 74 65 16